

Timidité vaccinale et calendrier frileux

https://corona-circule.github.io/lettres/

Conférence de presse des ministres O. Véran et J.-M. Blanquer, vue par BFM-TV Jeudi 25/11



Au lendemain du Conseil de défense sanitaire, le gouvernement a donné une conférence de presse ce jeudi autour d'Olivier Véran et Jean-Michel Blanquer, en lien avec la forte dégradation de la situation épidémique.

Une cinquième vague "qui commence de façon fulgurante", s'est alarmé Gabriel Attal ce week-end. Au vu de la dégradation épidémique, le gouvernement a annoncé de nouvelles mesures pour lutter contre le Covid-19 au cours d'une conférence de presse ce jeudi à la mi-journée.

"Oui la France connaît à son tour une cinquième vague, (...) plus forte, plus longue que la quatrième vague survenue cet été", a mis en garde Olivier Véran en commençant la conférence de presse. Mais "nous avons les moyens de nous prémunir, individuellement et collectivement, des conséquences dramatiques des premières vagues", a-t-il poursuivi.

"Je ne vous annoncerai ni confinement, ni couvre-feu, ni fermeture anticipée des commerces, ni limitation des déplacements", a annoncé d'entrée de jeu le ministre de la Santé.

"Nous faisons le choix de concilier liberté et responsabilité".

• En maternelle et primaire, fin de la fermeture automatique des classes après un cas de Covid-19

Révélée par BFMTV mercredi, Jean-Michel Blanquer a confirmé ce jeudi la fin de la fermeture automatique des classes de maternelle et primaire en cas de détection d'une contamination d'un élève, à l'image de ce qui est déjà en vigueur au collège et au lycée.

"Notre objectif, notre boussole, reste la priorité d'une école ouverte (...). Toutes les mesures sont guidées par cet objectif", a défendu le ministre de l'Education nationale.

"Lorsqu'un élève est testé positif, tous les élèves de la classe sont testés à leur tour et seuls les élèves testés positifs restent à la maison", a précisé Jean-Michel Blanquer. Ce dispositif entrera en vigueur à partir de la semaine prochaine.

"Il n'y aura donc plus de fermeture systématique de classe au premier cas de Covid en primaire", a-t-il argué, mais un dépistage systématique.

8500 classes sont actuellement fermées en raison du Covid-19, a confirmé le ministre.

Vaccination des enfants "pas avant 2022"

A ce jour, la vaccination est autorisée en France à compter de l'âge de 12 ans. Alors que le virus circule très fortement chez les jeunes enfants, la question de leur vaccination se fait de plus en plus insistante. Ce jeudi, l'Agence européenne des médicaments a d'ailleurs approuvé l'utilisation du vaccin Pfizer pour la vaccination des 5 à 11 ans.

Le ministre de la Santé va donc saisir le Conseil consultatif d'éthique puis la Haute autorité de santé. Si d'aventure des suites favorables étaient données, la vaccination de cette tranche d'âge "ne commencerait pas avant le début de l'année 2022".

"Si ça devait arriver, ce serait facultatif", a précisé Jean-Michel Blanquer.

https://www.youtube.com/watch?v=boYa1GTI5GA

Nos commentaires

Alors que la 5ème vague grossit rapidement, nous attendions l'annonce d'un calendrier rapide vers la vaccination des moins de 12 ans. Cette espérance n'est pas vraiment comblée.

L'autorisation de vacciner les plus jeunes est déjà donnée dans de nombreux pays qui ont compris que cette tranche d'âge constitue le dernier réservoir susceptible de progager activement le virus (les vieux non-vaccinés ont tendance à rester chez eux).

La circulation du virus chez les plus jeunes est maintenant avérée et s'accélère plus rapidement que dans les autres tranches d'âge. Rappelons que la mortalité des jeunes n'est pas strictement nulle. Vacciner les jeunes ne protège pas seulement leur famille et plus largement l'ensemble de la société, mais les protégera individuellement aussi.

L'expression soulignée dans le dernier paragraphe de ce compte-rendu révèle bien la perpexité du journaliste : « si d'aventure des suites favorables étaient données...». L'opinion du corps médical semble partagée entre les infectiologues et les pédiatres. La discussion doit continuer, la protection de l'ensemble de la population nous semble mériter la priorité. Le sujet n'est pas nouveau et a déjà conduit aux fortes mesures pro-vaccin touchant le reste de la population.

Côté positif, nous notons l'effort en direction de la troisième dose. On voit bien sur nos courbes de « taux apparent de létalité » que l'effet bénéfique de la première campagne de vaccination tend maintenant à s'effacer. Il est donc légitime de pousser le 3ème dose qui est particulirement efficace pour la production d'anticorps.

Côté positif encore, le rappel que la vaccination des moins de 12 ans sera nécessairement facultative. Dès son autorisation, la proportion de (parents) volontaires sera importante, et l'effet sera significatif.

Ne pourrait-on pas aller plus vite, pour une décision qui s'imposera fatalement?

- Accélérer le calendriers du Comité d'Ethique et de la Haute Autorité, vu l'importance de l'enjeu
- Anticiper les moyens nécessaires et préparer l'opinion

Au moment de diffuser cette lettre nous apprenons l'arrivée d'un nouveau variant encore plus contagieux, en Afrique du Sud. **Raison de plus pour agir rapidement**.

N'hésitez pas à réagir, à nous faire des commentaires et à proposer des sujets.

mathilde.varret@gmail.com varret_francois@yahoo.fr